

Un air de printemps



[Sommaire

Editorial	3
Brèves	4 - 6
Gens d'ici	7
Dossier	8 - 11
Compte rendu du conseil municipal	12
Expression de l'opposition	12
Infos communales	13 - 15
Les rendez-vous du printemps	16 - 17
Etat civil - Infos pratiques	18
Page de l'Unicam	19



MAZAN, bulletin d'informations municipales - Printemps 2011

Publication trimestrielle

Editeur : Mairie de MAZAN

Hôtel de Ville - 66 boulevard de la Tournelle

84380 MAZAN

Tél. 04 90 69 70 19

E-mail : mairie-mazan@wanadoo.fr

Site : www.mazan.fr

Directeur de publication : Aimé NAVELLO

Rédacteurs : Gérard Megel et Coralie Salmeron,

Crédit photos : Sandrine Lieppe, Pierre Marilly,

Office de tourisme de Mazan, Michael Richy

Service communication mairie de Mazan, KH communication

Maquette : KH Communication

Impression : Rimbaut - Certifié Imprim'Vert - Papier 100% recyclé

Tirage : 2 800 exemplaires

ISSN : 1143-9769



[Edito

Le Printemps pointe le bout de son nez, les beaux jours vont arriver et avec eux les gros projets que nous avons lancés.

2011 verra le début des travaux de la salle polyvalente avant l'été et celui, gigantesque, de l'assainissement.

L'importance de ces travaux n'empêche pas la poursuite inlassable de nos efforts pour la sécurité qui est une de nos préoccupations permanentes.

Tous les aménagements routiers que nous faisons : réfection des chaussées, ralentisseurs, ronds points franchissables, signalisation verticale, radars, indicateurs de vitesse, ont pour finalité de sécuriser les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

La réactivité de nos gardes champêtres 24h/24, 365 jours par an, la surveillance apportée aux personnes en difficulté et leur suivi, l'achat de défibrillateurs pour éventuellement sauver une vie humaine, tout cela tend à diminuer les dangers.

Bien sûr le risque zéro n'existe pas et beaucoup d'aménagement restent encore à faire dont certains ne dépendent pas de la municipalité.

C'est le cas de la route de Pernes avec la création d'une future piste cyclable qui rejoindrait la Condamine au futur rond point de Malpassé. Mais cela est de la compétence du Conseil Général que nous ne cessons de harceler.

Il y a aussi la construction du bassin écréteur au Moulin du Vaisseau dont la réalisation atténuerait considérablement les risques d'inondation de notre village, mais la compétence appartient au syndicat du Bassin Sud Ouest du Mont Ventoux et la municipalité n'a pas les moyens d'agir sinon en relançant inlassablement les responsables.

Comme vous pouvez le constater nous faisons tous les efforts pour atténuer les risques, mais soyons tout de même rassurés, nous pouvons vivre de façon tout à fait sereine dans notre beau village.



Votre Maire
Aimé NAVELLO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aimé NAVELLO', written over a light-colored background.

SAINTE-BARBE

... des hommes du feu

Samedi 15 janvier dernier, les sapeurs pompiers volontaires de Mazan ont été reçus en mairie pour leur traditionnelle fête de la Sainte-Barbe. Une occasion de rappeler que 2010 a été une année bien remplie et marquée par de nombreux changements : 485 interventions, agrandissement des locaux de la caserne et prise de commandement de Christophe Pigeat, nouveau chef de centre.

**POSE DU TOTEM**

... marquage d'entrée de ville

Dans sa volonté de valoriser l'agriculture mazanaise, la municipalité a fait réaliser un totem pour la promotion des produits phares de son terroir : vin, raisin muscat de table, etc. Installé fin décembre, sur la route de Carpentras en entrée de ville, son slogan nous invite à partager « *une histoire vraie* » pour rappeler que l'identité et la force de la commune s'ancrent dans son terroir.

**UNE POLICE RURALE EFFICACE**

Lundi 7 février, Christophe Colin, nouveau directeur de l'agence mazanaise du Crédit Agricole, s'est personnellement rendu en Mairie pour remercier et féliciter les gardes champêtres de la ville, François Richy, Abdenacer Elouar et Bienvenuto Ares d'être intervenus si rapidement *in situ* le jour de la tentative de cambriolage d'un distributeur automatique de billets de son agence. Sur place en moins de 6 minutes après l'appel, ils ont mis en fuite les malfaiteurs et minimisé ainsi le sinistre global de l'agence.

GALETTE DES ROIS

... à la maison de retraite

Jeudi 27 janvier, Aimé Navello, maire de Mazan et Yvette Long, adjointe aux affaires sociales, ont offert la galette des rois aux pensionnaires de la maison de retraite. Ils ont été accueillis dans la joie et la bonne humeur par les résidents et leur directeur.



PRIX DE LA VILLE

... au concours de peinture « chat chat chat »

Le XIX^e salon de peinture de l'office de tourisme avait pour thème « Les chats ».

Le prix spécial jury a été attribué à Marjorie Arnaud, le premier prix « huile » à Michèle Denis et le premier prix aquarelle à Serge Soubabère. Le prix de la ville, décerné par vote du public, a été remis par le Maire à Marie Romano pour son tableau de chatons.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des anciens combattants

Les anciens combattants et leurs épouses se sont réunis nombreux à leur assemblée générale pour faire le bilan d'une année d'activité et présenter les projets à venir. Tombola et galettes des rois ont clôturé la réunion dans la bonne humeur.



JOURNÉE DE TAILLE SOLIDAIRE

... le cœur des agriculteurs

Une quarantaine de jeunes agriculteurs, membres du Syndicat du Canton Sud, ont répondu à l'appel de leur président, Frédéric Rogier, pour aider Christophe Candel, rendu paralégique par un fâcheux accident de quad en juillet dernier. Ils ont consacré l'une de leur matinée à la taille d'une de ses vignes d'une superficie de 3 hectares, située dans le quartier de Notre-Dame-la-Brune. Une action en urgence pour aider solidairement l'un des leurs qui se bat autant physiquement que moralement pour retrouver une vie normale.



SORTIE ESPACE JEUNES

... dans la neige

Mardi 22 février, les membres de l'Espace jeunes et les bénévoles du soutien scolaire mis en place par le Pôle social de Mazan ont organisé une sortie familiale luge au Mont-Ventoux.

Une manière conviviale de favoriser les échanges intergénérationnels entre les structures municipales et leur public.



CAMP DE SKI

... école de vie

Du 28 février au 5 mars, soixante-cinq jeunes ont profité d'un séjour au ski, à Orcières Merlette. Un loisir enfin devenu accessible à toutes les bourses grâce à un partenariat mis en place entre les Espaces jeunes de Mazan, Sarrians, Violès, Sault et Montoux, par le biais du réseau compi8426. Une agréable façon de favoriser la mixité sociale et l'apprentissage de la vie en collectivité.



C'EST CARNAVAL

... c'est jour de fête !

Samedi 19 mars, plus de 200 visiteurs et Mazanais sont venus défiler dans le village pour célébrer le retour du Printemps à l'occasion du carnaval. Un joyeux cortège coloré et sublimé par 4 magnifiques chars réalisés par l'association des commerçants, l'amicale des retraités, l'Espace jeunes, le foyer des écoles...



DÉFIBRILLATEUR SEMI AUTOMATIQUE

En France, près de 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardio-vasculaire chaque année. Lors d'une crise cardiaque, les 3 premières minutes sont décisives. C'est pourquoi la municipalité a fait l'acquisition d'un deuxième défibrillateur installé dans la voiture des gardes et accessible 24h/24 en appelant au 04 90 69 77 28. Vous trouverez l'autre à l'accueil de la mairie. Utilisés à temps, ces appareils peuvent sauver des vies, alors n'hésitez pas à vous en servir ! Les pompiers de Mazan feront des démonstrations sur un mannequin le matin du Dimanche 1er mai pendant la Course de la solidarité et présenteront les formations qu'ils proposent au public.



BELLE RÉCOLTE DE BOUCHONS !

... recyclage

Christine Jacques, dite « Madame Bouchon », et son association, les bouchons d'amour, ont fait partir près de 12 tonnes pour la Belgique. Ces bouchons sont rachetés à raison de 200 euros la tonne pour être recyclés en palette plastique et les bénéfices utilisés pour aider les handicapés.



COUPE FUJI

Le 22 janvier dernier s'est déroulée la Coupe Fuji au Cosec, une rencontre interclubs de judo. Près de 300 judokas de tous niveaux se sont affrontés sur les tatamis pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux pour les encourager.



Robert Malbos

Du Trésor
au minéral
et au cristal



Ce Cévenol grandit dans le bassin minier d'Alès, où sa famille est implantée depuis de nombreuses générations. C'est dans l'habitation de son grand-père que s'est déroulée l'histoire de « Sans famille ».

Après des études qui le mènent à l'Inspection du Trésor, il déroule une carrière somme toute assez classique. Des débuts dans la Nièvre, dans un canton dont le conseiller général s'illustrera par la suite, François Mitterrand, une période de purgatoire en région parisienne, purgatoire doré à Versailles qui abrite quelques uns des grands noms du show bis, qu'il taira toujours. Puis Clermont-Ferrand, Avignon et retour à Clermont, au cœur de cette Auvergne, riche de ses productions minières, de ses pierres plus ou moins précieuses, dont la plus connue, l'améthyste orne la main des évêques. C'est là que naît véritablement et se développe sa passion pour la minéralogie.

Suite et fin de carrière à Avignon, au Conseil Général de Vaucluse, dont il sera Directeur du contrôle de gestion de la collectivité territoriale elle-même et des multiples organismes qu'elle subventionne. Ses responsabilités et son implication dépassent le contrôle, il est en effet à l'initiative de la départementalisation du corps des sapeurs pompiers (aujourd'hui le SDIS).

Les merveilles du sous-sol auvergnat l'ont profondément marqué et imprégné. Sa quête du minéral lui fait grimper les montagnes, pratiquer l'alpinisme, fréquenter les hauts sommets, (il a la plupart des plus de 4 000 mètres des Alpes à son palmarès), affronter toutes les conditions de pentes et de climats...Et quelle impression de là-haut ? Une définition quelque peu difficile, il fait sienne cette citation tirée d'une correspondance entre deux alpinistes de renom : « je sais ce que cela veut dire, de grimper sans cesse à ces altitudes, car celui qui l'ignore ne peut juger de ce qui se passe là-haut ». Ses pérégrinations montagnardes le font pénétrer toujours un peu plus dans le monde des cristaux, lui ouvrent la porte de ce groupe réduit de spécialistes minéralogistes qui collectionnent et transmettent leur savoir et enseignent aux jeunes générations. Il est un maillon du réseau mondial d'initiés compétents, et partage un peu sa passion avec son frère, sur le terrain duquel a été découverte la plus grosse pépite d'or jamais exhumée en France, d'un poids de 600 grammes !

C'est Robert Malbos qui a imaginé, à la demande du Maire, un schéma prospectif de réalisation d'un musée des cristaux ou musée du gypse à Mazan. Musée étendu à la visite des sites et aux ateliers pédagogiques. Projet quelque peu en sommeil pour le moment, dès lors que l'implication de Lafarge ne s'avère pas, à ce jour, à la hauteur des engagements annoncés et des espérances attendues.

Notre commune recèle le plus gros gisement de gypse d'Europe, formé il y a 50 millions d'années sous climat subtropical, dans des lacs résiduels, par un subtil mariage de dérivés de calcium et de soufre. Mazan est connue pour ses plus gros cristaux mondiaux de gypse.



© Photo : KH Communication

Commerce et artisanat

De tous temps l'homme a produit et échangé : le commerce et l'artisanat constituent des données inhérentes à toute société quelque peu organisée.

Jadis et naguère

Les traces de monnaie (instrument du négoce) sur notre terroir communal remontent au règne d'Auguste, le premier empereur romain qui a régné de 27 av. à 14 apr. J.-C.

Même si pendant de longues périodes les campagnes françaises ont vécu en autoconsommation, même si par atavisme on s'est méfié, ici et ailleurs, de « *tout ce qui n'était pas d'ici* », et même si des mesures restrictives sous forme de taxes excessives ont grevé le coût des produits de première nécessité, il n'est pas raisonnable d'envisager une vie sociale sans activité commerciale.

P. Fayot et C. Tiran, dans leur ouvrage « *Mazan* », dressent un état exhaustif du commerce et de l'artisanat au début des années 1800, lorsque le village regroupe déjà environ 3 500 habitants. Ils ne dénombrent pas moins d'une soixantaine de métiers dont bon nombre structurent une activité développée et florissante. Quelques métiers au charme évocateur et désuet : cabaretier, bouchoniste, broquier, cardeur, cordier, passementier, salpêtrier, savonnier... Les mêmes auteurs signalent l'apparition des foires et marchés en 1763, le 28 décembre, jour de la Saint Innocent (un boulevard porte toujours ce nom) où se vendaient « *soie, safran, engrais et bétail* ».

La toponymie (les noms de lieux) révèle aussi le passé commerçant de la cité : le chemin du mercadier (marchand). Les vestiges des anciens moulins (cf Magazine été 2008), qu'ils fussent à céréales ou à huile, accessoirement à terre blanche ou garance, témoignent d'activités artisanales prospères.

L'étude de la Chambre de Commerce et de l'Industrie en bref

Les atouts

- un positionnement géographique intéressant
- des équipements structurants
- un territoire attractif par son évolution démographique, ses nouveaux résidents et un prix du foncier encore abordable
- une mixité de la population, avec une catégorie favorisée plus nombreuse que le reste du département
- une population active élevée
- un revenu fiscal plus élevé que la moyenne du Comtat

Les faiblesses

- une population vieillissante
- beaucoup d'actifs employés hors de la commune
- des catégories sociales aux revenus modestes surreprésentées



© Photo : KH Communication



© Photo : KH Communication

Hier : années 1950/60

Il avait 10 ans en 1955. Lors de sa balade dans le bourg, plus d'un demi-siècle plus tard, notre promeneur retient difficilement son émotion : « *C'était animé, vivant, commerçant...* » Les images des anciens magasins ressurgissent sur le devant des façades, revivent dans sa mémoire, il reste encore quelques traces d'enseignes « *qu'il faut préserver* » dit-il...

Aujourd'hui

Les nombreux commerces, essentiellement commerces de bouche qui donnaient vie au centre du bourg ont disparu, ou migré vers la périphérie, conditions et modes de vie obligent. Entre l'ancien commerce convivial de proximité, où le lien humain comptait presque au moins autant que les produits achetés, et l'e-commerce, déshumanisé et distant, quelle place à venir pour le commerce d'aujourd'hui ?

La plupart des commerçants estiment « *s'en tirer pas trop mal* », même si d'aucuns estiment la crise encore à venir. La situation de Mazan, situation assez classique des petites villes, relève d'un cas d'école. Il n'est pas facile de se forger une place dans un contexte de plus en plus concurrentiel, pas trop éloigné des concentrations commerciales qui prospèrent dans les zones périurbaines. Ces temples nouveaux du commerce, qui ont au mieux fragilisé et au pire détruit le petit commerce de proximité, même si depuis maintenant deux ans la tendance commence à s'infléchir, ont en grande partie vidé les centres-villes.



© Photo : KH Communication

L'heure est donc au questionnement, à la réaction, à la réflexion sur les conditions susceptibles de redynamiser une forme de distribution, adaptée à son temps et aux attentes des consommateurs des années 2000.

Dès 2008, la municipalité a manifesté son intérêt pour le commerce local (cf *Magazine printemps 2009*), en lançant des pistes de travail.

Une première série de projets dont l'objectif est de redonner un poids à la fois attractif et démographique au centre ville, donc à terme un plus pour le commerce. Il n'aura échappé à personne que le centre ville n'a pas bénéficié de l'accroissement de la population tout au long du dernier quart de siècle, au détriment de l'excroissance décentrée du quartier des Garrigues, dont une partie non négligeable des résidents est aspirée hors commune. Cette ambition de rééquilibrage se décline au moins en 3 axes :

- **la rénovation du centre historique**, à vocation touristique, avec en point de mire que derrière un touriste il y a un consommateur potentiel

- **la revitalisation du centre ville**, avec le projet d'urbanisation du quartier de la Ferraille, en position centrale à côté du bourg ancien

- **la restructuration des entrées de ville**, et dans un premier temps l'entrée est, route de Mormoiron, avec l'aménagement de la Bruyssande. Il s'agit de combler par l'urbanisation le mitage créé par les constructions en îlots séparés.



© Photo : KH Communication



© Photo : KH Communication

Le FISAC

Il aide la collectivité ainsi que les commerçants qui le sollicitent en direct

Les subventions, prêts ou avances sont alloués sur projets.

Au titre direct des commerces et entreprises artisanales sont financés les travaux suivants : rénovation de vitrines à 30%, mises en sécurité des établissements à 40%, accessibilité des locaux aux handicapés à 40%, modernisation des locaux à hauteur de 30% , le tout avec un plafond subventionnable de 75 000 €.

Avis aux amateurs !

Une seconde piste de réflexion : faire procéder à une étude sur l'état des lieux du commerce, et en fonction des préconisations, établir un programme d'actions en plusieurs étapes. C'est ainsi que, à la demande du Maire, la CCI de Vaucluse a été sollicitée pour étudier le commerce et en dresser un état des lieux. Les études, le nouvel élan de l'UNICAM (*Union des Commerçants et Artisans de Mazan*) sous la houlette de son Président, la mise en place d'une commission extramunicipale ont permis la constitution du dossier FISAC (*Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce*), outil au service du développement commercial, dépendant du ministère de l'économie.

Que prévoit-il ? Un plan d'action en 3 phases, pour adapter la géographie urbaine, condition nécessaire pour la mise en valeur et l'accessibilité aux commerces de proximité .La première phase comprend l'aménagement du parking Zunino, la réalisation d'un itinéraire piétons identifié passant par la place du 11 Novembre et débouchant porte de Carpentras, sur le boulevard de l'Europe où la majorité des commerces ont pignon sur rue. Les phases suivantes concerneront l'aménagement de la place du 11 Novembre et l'intersection entre le boulevard de la Tournelle et l'avenue de l'Europe, puis l'entrée du centre ancien et la place des Arcades.

Deux questions au Maire de Mazan en tant que Vice-Président du développement économique à la CoVe

- Où en est-on de l'extension de la zone du Piol ?

Des acquisitions sont réalisées, les discussions continuent et butent sur les exigences de quelques propriétaires fonciers. Les discussions sont longues, elles devraient traiter les problèmes à l'amiable pour ne pas perdre trop de temps !

- Et le projet d'Intermarché ?

La CoVe s'y est montrée très hostile dès qu'elle a eu connaissance (*un peu tardivement*) du projet. La municipalité soutient le refus de l'intercommunalité, nous n'avons pas mis en œuvre des études, des réflexions et des projets avec la CCI et l'UNICAM pour saborder aujourd'hui notre propre travail depuis plus de 2ans !

Le commerce et l'artisanat représentent un secteur d'emploi important à Mazan, peut-être même le premier : 254 établissements employant près de 330 salariés. Ce gisement est à maintenir, voire à développer. Mais son essor ne peut dépendre que de la bonne intelligence qui réunit les partenaires, conscients des objectifs et de la nécessité de travailler dans une concertation positive. Aux commerçants, aux consommateurs et aux élus de faire en sorte que ce secteur qui amorce une dynamique nouvelle se développe sereinement.

Thierry CAUT,
Président de l'UNICAM

Comment jugez-vous la situation du commerce à Mazan ?

La situation du commerce à Mazan est bonne mais fragile. Notre force est notre regroupement en association et notre professionnalisme à prix compétitif.

En terme d'offre de services ?

On a tout à Mazan. L'UNICAM a été créée pour le faire savoir à tous.

La municipalité veut développer un projet urbain pour conforter la démographie du centre.

C'est une nécessité, il faut compenser le déséquilibre actuel entre le centre et les autres quartiers : 3 000 habitants dans le centre et 2 500 à l'extérieur.

Votre priorité et celle de vos



collègues ?

Les parkings en tour de ville.

Il y a 700 places de stationnement dans un rayon de 200m autour de l'église ?

La problématique n'est pas la même en ville et dans les zones commerciales. On va à Avignon pour une demi-journée, on vient chez nous pour une poignée de minutes, déplacement pédestre compris.

Le boulevard de l'Europe : axe de transit, colonne vertébrale commerciale, ponctuellement champ de foire. Ca ne fait pas beaucoup ?

Si ! L'idéal serait un espace ouvert, sans trottoirs, avec priorité aux piétons qui retrouveraient un espace pour eux, sans camions et des voitures à 30kmh.

Le projet FISAC ?

Le partenariat avec la municipalité est indispensable pour mener à bien les projets pour ce Fond d'Intervention au Service, à l'Artisanat et au Commerce. A titre individuel, bon nombre de commerçants ont quant à eux fait des efforts pour l'accueil du public.

Le rapport CCI déplorait l'absence d'enseignes nationales ?

Ce n'est pas exact. Beaucoup d'entre nous appartiennent à des centrales d'achat, ce qui permet diversification et prix raisonnables.

Et vous-même ?

J'adhère à une centrale qui regroupe

plus de monde que la plupart des chaînes nationales. J'innove avec @ optique : on pourra me consulter et essayer mes produits virtuellement par internet.

D'autres remarques ?

Redonner de l'espace aux piétons, réactiver la zone bleue, revoir peut-être certains sens de circulation. Etendre la zone artisanale, je crois que c'est en cours mais il ne faudrait surtout pas traîner. S'opposer avec fermeté au projet Intermarché à l'entrée de Carpentras

C'est un projet dont la CoVe ne veut pas, et elle pourrait être dans son bon droit si le projet de loi Ollier donne compétence à l'intercommunalité (CoVe ou SCOT).

Certes mais en attendant il faut s'y opposer si l'on ne veut pas sonner le glas d'une partie du commerce local.

Pour finir, qu'apporte l'UNICAM, en tant que structure syndicale ?

L'UNICAM n'est pas une structure syndicale. En tout premier lieu l'UNICAM est une association composée d'une **équipe volontaire et dynamique** qui œuvre pour le développement de notre village. L'UNICAM c'est la force vivante d'une grande distribution à l'échelle humaine. En quelques mots : **le commerce, l'artisanat, les vigneron, et tous les métiers, à l'état pur, au service des mazanais.**

Com' à l'institut, avec An'So

Fille de commerçant en parfumerie à Lille, Anne Sophie Dujardin, diplômée d'esthétique, a pratiqué pendant plusieurs années dans l'institut.

Mazanaise depuis onze ans, on l'a connue vendeuse au Ballon Rouge à Carpentras pendant dix ans. Aujourd'hui et après diverses formations complémentaires à son diplôme, elle choisit le statut d'auto-entrepreneur pour mettre en application son savoir faire au sein du village et des communes du Comtat Venaissin. Elle se déplace au domicile de ses clientes, avec, dans ses divers sacs, tout le nécessaire pour être chez vous, Com' à l'institut : soins du visage, soins du corps, soins des ongles, épilations,

maquillage adultes et enfants, prothésie ongulaire, maquillage permanent, etc. Il suffit de l'appeler, sur demande elle vous fera parvenir la plaquette de ses prestations. Elle propose des tarifs attractifs pour les étudiants et des bons cadeaux « offrez un moment de détente... »

Une remise de 20% sur une prestation au choix « massages » ou « dermopigmentation » sur présentation du journal. Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 2011.

Com' à l'institut

An'So esthéticienne diplômée
Soins personnalisés à domicile
06.23.88.54.02. Mail :
dujardin.anne-sophie@orange.fr



Conseil municipal

Compte rendu du conseil municipal du 17 mars 2011

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire.

Vingt-six conseillers étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a décidé :

- De modifier la composition des commissions municipales
- De modifier la désignation des conseillers municipaux dans les organismes extérieurs de la commune
- De renouveler la convention de partenariat avec le CAUE de Vaucluse relative aux permanences supplémentaires de l'Architecte Conseil
- D'acquérir une parcelle de terrain quartier Saint Ambroise pour permettre différents aménagements d'intérêt général
- D'acheter et de vendre au Département un terrain dans le virage de Malpassé pour accélérer la réalisation de différents aménagements de la RD 1
- D'acheter un terrain quartier de l'Allée et d'y créer un parking de proximité
- De signer la convention proposée par le Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux pour autoriser le passage de canalisations nécessaire à l'extension du réseau d'eau potable quartier du Rouret
- D'approuver le projet d'installation d'un dispositif de vidéo-protection, d'accepter la proposition présentée par la CoVe pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de signer la convention correspondante

- D'approuver le projet de constitution d'un groupement de commande pour la mise en œuvre de ce dispositif de vidéo-protection et de signer la convention correspondante
 - A fixé la participation financière qui sera demandée aux jardiniers dans le cadre des jardins communaux de Mazan
 - A débattu des orientations budgétaires
 - A décidé
 - D'accepter l'aide financière proposée par ERDF pour l'effacement de réseaux en 2011
 - D'approuver le plan de financement de la salle polyvalente
 - D'accorder des avances sur subventions pour l'année 2011 à différentes associations et de signer des conventions
 - De donner un avis défavorable à une demande de remise gracieuse de pénalités
 - De modifier le tableau des effectifs
 - D'adopter une motion de vigilance autour de la recherche et de l'exploitation du gaz de schiste
- De plus, Monsieur le Maire a informé l'Assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal, puis il a répondu à des questions diverses.

Expression de l'opposition

AGIR-POUR-MAZAN

Foussa or not Foussa ?

La nouvelle école, c'est une promesse électorale (pas sérieuse !) impossible à tenir. Notre maire choisit donc d'agrandir La Condamine afin de confirmer la suppression de Foussa mais au sein de sa majorité, il y a ceux qui veulent transformer Foussa en Centre Culturel et ceux qui veulent y loger l'école Saint Dominique. Ce qui est certain c'est que ce « caprice de riche » va coûter cher aux mazanais.

Mazan compte plus de 527 élèves scolarisés sur deux sites : les écoles laïques de la Condamine et de Mlle Foussa. L'école Foussa est toute récente (09/2005). Elle a coûté plus de 1 800 000 € financés par l'Etat et le Département à hauteur de 630 000 € et par un emprunt de 500 000 €. Le terrain a été financé avec le concours de la Région.

Il faut rappeler que dès 2002 Monsieur Navello en sa qualité de directeur d'école a participé au projet « Foussa » aux côtés du maire monsieur Blum (voir reportage sur Mazan Info du 01/2003 avec photo). En 2005 il est cité et remercié comme acteur du projet devant les autorités lors de l'inauguration. En 2008 lors de son élection il promet de supprimer cette nouvelle école !

Ne souriez pas, ça concerne nos enfants et notre argent !

Notre groupe est défavorable à la suppression de Foussa qui ne repose sur aucune analyse sérieuse et va concentrer les élèves du primaire sur un seul site : demain plus de 600 élèves au mépris des règles de sécurité, des problèmes de circulation, de restauration,...

Aussi avant que les travaux ne soient engagés pour l'extension de l'école de la Condamine, nous demandons qu'un audit soit réalisé sous le contrôle des services de l'Etat afin d'examiner les dysfonctionnements de l'école Foussa. Cet audit sera suivi d'une proposition de Plan d'Action chiffré afin de répondre aux inquiétudes des parents d'élèves et des enseignants qui souhaitent l'amélioration des conditions de travail dans cet établissement.

Pour en savoir plus, rejoignez nous : agir-pour-mazan.fr/forum.
Louis Bonnet, Françoise Jouve, René Cecchetto, Nathalie Mouriès, Sabrina Marillier-Dubois

GAGNONS ENSEMBLE à votre écoute

Rien de neuf à la Mairie depuis six mois ! Et il est trop tôt pour rendre compte des prochains Conseils municipaux...

Mais toujours les problèmes en cours...

• Après l'augmentation écrasante de votre dernière facture d'eau, sans oublier le gaz, le pétrole...voici le dépassement du coût prévisionnel de la salle des fêtes, projet qu'en l'état nous avons toujours dénoncé !

En conséquence, augmentation certaine de vos impôts locaux. Tout cela va de pair. Il faudra bien rembourser les emprunts que le maire fera en notre nom ! Triste époque, notamment pour les plus démunis.

• L'association des Garrigues écartée du projet d'assainissement ! Est-elle jugée non « représentative » ? Impossibilité d'avoir un débat public ! Le maire a délégué tout le dossier au Syndicat Rhône Ventoux (celui-là même à qui nous devons l'accroissement du prix de l'eau !) Conclusion : aucune concertation réelle et collective avec les propriétaires des 520 maisons de ce quartier. Pourquoi la majorité municipale n'organise-t-elle pas une réunion publique entre ses administrés, l'association et le Syndicat, celui-ci l'ayant refusée de son côté ?

• Le maire rompra-t-il rapidement le silence sur sa position relative à l'élargissement de la COVE, dont il est vice-président ? Il doit se prononcer sur la faisabilité d'un nouveau périmètre incluant Pernes, Monteux et d'autres communes. Les mazanais doivent être informés sur ses motivations. Prendra-t-il le risque d'un rattachement au Grand Avignon pour d'obscurs calculs politiques, au détriment du Comtat Venaissin ?

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE la Condamine

Rappel des épisodes précédents : pour anticiper la croissance future des effectifs scolarisés et libérer l'école Mlle Foussa dont les problèmes sont connus, le Maire a opté pour un choix raisonné, à savoir l'extension du groupe scolaire La Condamine, qui de toute façon doit subir des modifications pour répondre aux normes nouvelles d'accessibilité.

L'intérêt économique, pédagogique et social du projet n'a pas manqué de faire l'unanimité des différents partenaires au cours des réunions de travail. Ce programme d'extension « a été élaboré en collaboration avec le maître d'ouvrage, l'Inspection d'Académie et les représentants des activités hébergées » comme le souligne le rapport du CAUE. Ce programme « peut évoluer en fonction de la réflexion des élus et des enseignants, ainsi que des contraintes et opportunités du projet architectural ». Il imagine un ensemble extensible à 24 classes primaires et 12 classes maternelles, à l'horizon 2020/2030, avec des cours de récréation séparées, dimensionnées au-delà des normes usuelles.

Qu'attendent les parents de l'école en général ? Que les enfants bénéficient du meilleur cadre et de la meilleure instruction possible, et soient raisonnablement socialisés pour une intégration réussie dans leur vie d'adultes. Ce sont ces raisons qui dictent le choix actuel : une école pour tous, garante de l'unité pédagogique et d'une véritable mixité sociale. Toute autre interprétation ne peut que relever de la polémique ou du procès d'intention. A ce propos il n'est peut-être pas inutile de rétablir les faits sur les allégations relatives aux visées qu'aurait la ville sur l'école Saint-Dominique dont les gestionnaires, un moment tentés par la libération de Foussa, ont fait des propositions financières que les règles en vigueur ne permettent pas à la commune d'accepter.

NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE

La Mairie de Mazan a lancé un marché pour la réalisation d'un nouveau site internet plus dynamique et plus interactif. La commission communication composée de Monsieur le Maire, Gérard Megel, Marie-Françoise Bernard, Pascale Cezanne, Ellen Rival, Claire Blomme, Louis Bonnet, Françoise Jouve et Lidija Samama s'est donc réunie le 7 mars dernier afin de sélectionner sur dossier les 4 candidats retenus pour l'audition prévue au début du mois d'avril. Ces derniers auront à soumettre 2 propositions graphiques spécialement conçues pour Mazan. L'agence retenue aura quelques mois pour développer le site. Vous pourrez découvrir le nouveau site de la ville dès l'été 2011 !

OPÉRATION FAÇADES

L'opération façade consiste à embellir le village. L'assistance technique et financière aux propriétaires du tour de ville désireux de rénover leurs façades court toujours. Les renseignements et les rendez-vous avec les personnes ressources, Monsieur Commune, architecte du CAUE et Madame Bonnet d' « Habitat et Développement » sont à prendre en Mairie.

Une mise au point s'impose à propos d' « Habitat et Développement » accusé de facturer la journée de permanence à 1 500 €. En réalité, la rémunération couvre également une journée hebdomadaire téléphonique, ainsi que du temps d'instruction de dossiers. Les renseignements donnés dépassent largement l'opération façades puisqu'il s'agit d'un véritable « Point Info amélioration de l'habitat » à destination des particuliers ayant des projets de travaux.

Par ailleurs, une erreur de frappe (20 000 au lieu de 2 000 € d'avance à l'organisme), signalée en conseil municipal et un courrier d' « Habitat et Développement » rétablissent la réalité.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

La Chapelle Sainte-Philomène

« Ensemble, restaurons notre patrimoine »

Le conseil municipal du 16 décembre 2010 a autorisé le Maire à lancer une souscription pour la restauration des fresques de la chapelle Sainte-Philomène.

C'est l'une des six chapelles de l'église, laquelle a été malencontreusement murée en 1970 pour abriter la chaudière et ses équipements annexes. Des fresques attribuées à Charles Barbatan, datant de la fin du XIX^e siècle ornent ses murs, et méritent d'être sorties de l'oubli.

Qui est mobilisé par ce projet ? Cette restauration a été étudiée en concertation par la Direction de la culture du Conseil Général, le Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine, la Fondation du Patrimoine, l'Association paroissiale, l'Association Culture et Patrimoine et à l'initiative de la Mairie.

Pour quoi faire ? Ouvrir la chapelle, lui redonner vie, y accueillir le public, y recevoir l'exposition des trésors religieux, ce qui nécessite bien entendu la remise en état du bâti et la restauration des fresques.

Qui finance ? L'ensemble des travaux estimés à 60 000 € est financé par la commune et par des subventions. Les conditions de cette opération (versements, abattement fiscal...) sont portées à la connaissance du public dans un dépliant joint au présent magazine.

La cérémonie officielle de lancement de la souscription s'est déroulée le 1^{er} mars dernier devant un public nombreux.



EAU ET ASSAINISSEMENT, SUITE...

Des nouvelles du Syndicat Rhône-Ventoux

Le schéma directeur de l'assainissement, étudié pendant de longues années, date de l'adoption du POS en 2001, et classe le secteur des Garrigues en zone d'assainissement collectif.

Chacun réalise aujourd'hui que les engagements votés n'ont pas été tenus, que les permis de construire ont été délivrés sans véritable souci des réseaux, et d'aucuns feignent de s'étonner de la complexité et du coût d'une opération voulue par la municipalité pour honorer des engagements antérieurs, opération qualifiée de « *volontaire et courageuse* » par les services de l'état et le Président du syndicat. Après bon nombre d'années d'une gestion où le mot d'ordre semble avoir été « *il est urgent d'attendre* », les travaux de mise en conformité et à l'esprit du Grenelle de l'environnement vont pouvoir débuter.

Un petit rappel du qui fait quoi ?

- Rhône-Ventoux est le responsable délégué du SPAC . En effet, la technicité des travaux à réaliser, le montant des investissements à mobiliser, la complexité administrative et juridique de l'espace foncier à traiter, nécessitent la mobilisation de compétences et de savoir-faire qui dépassent de loin les possibilités d'une petite commune.

- La SDEI est le fermier qui assure la maintenance des réseaux, en contrat avec le syndicat qui a repris à son compte le contrat spécifique qui engage Mazan jusqu'à fin 2011.

- Le cabinet Merlin, en association avec le cabinet Tramoy , s'occupe des études et de toutes les opérations administratives en amont et pendant les travaux.

Pour les usagers qui s'interrogent :

- des permanences sont tenues en mairie sur rendez-vous.

- M. Bourret de Rhône-Ventoux, qui, à temps plein, gère le dossier, répond aux questions

- les données chiffrées et les estimations diffusées ont une valeur indicative dans l'attente des propositions des entreprises, la loi prévoyant que seuls les usagers paient l'eau et les taxes d'assainissement

- les caissons de raccordement seront implantés en limite de propriété

Où en est-on fin mars ?

Le quartier des Garrigues verra, en même temps que les travaux relatifs à l'assainissement, la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable, lors d'une même opération d'enfouissement. En effet, lors du comité syndical du 31 janvier dernier à Gigondas, les conseillers ont voté cette remise en état, à savoir 512 branchements à renouveler, desservis par un réseau de 15 350 mètres de canalisations, pour un montant total de 3,922M€ à la charge du syndicat.

Pour l'assainissement, en bref et en projet :

- aspect technique : 681 branchements, près de 26 Km de réseaux, 2 postes de refoulement principaux et 15 postes de refoulement semi-collectifs

- aspect financier : estimation 8,552 M€ HT ou 8,734 M€ HT selon que la technologie proposée par les entreprises sera gravitaire ou sous vide

- calendrier prévisionnel

Appel d'offres européen lancé le 01/02/2011

Attribution du marché : 14/04/2011

Début estimé des travaux : 15 juin 2011

Durée estimée : 18 mois.

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES

Les particuliers de la commune ont été nombreux ces dernières années à équiper leur toiture en panneaux pour produire et vendre de l'électricité. L'Etat a décrété un moratoire dans la réalisation des équipements photovoltaïques, jusqu'à la parution d'une nouvelle réglementation attendue pour ce printemps. Obligation donc pour les

porteurs de projet d'attendre.

Pourquoi cette pause ? Le dispositif d'accompagnement, consistant à racheter le courant plus cher qu'il n'est commercialisé a atteint ses limites, il n'est plus tenable sur le long terme, les investissements des particuliers relevant de plus en plus davantage d'une spéculation financière que d'un engagement dans l'économie durable. De plus, il n'existe toujours pas de filière française de fabrication de panneaux photovoltaïques, ce qui a du interpeller l'Etat face à des importations qui creusent un peu plus le déficit de la balance commerciale française.

En ce qui concerne le projet d'équipement du terroir des plâtrières, d'inspiration municipale, il semblerait que Lafarge, propriétaire des terrains, pourrait en faire un projet d'entreprise. A ce sujet, Lafarge donnera une conférence le 10 avril prochain dans le cadre de la journée Mazan éco bio nature à 11h15 an Mairie.



SIBSOMV

... entretien des cours d'eau

La commune de Mazan est membre du SIBSOMV, elle y apporte une contribution financière, impulse et participe aux décisions grâce à ses délégués. Cet hiver, le Syndicat Intercommunal du Bassin Sud-Ouest du Mont Ventoux (SIBSOMV) a réalisé l'entretien de plusieurs cours d'eau de la commune : l'Auzon, le fossé du Bigourd, le fossé des Malaupes, le fossé de Saint-Paul et la mayre de Malpassé.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin sud-ouest du Mont Ventoux. Ils répondent à des objectifs à la fois hydrauliques, écologiques et paysagers dans le cadre de l'intérêt général.

Ainsi, sur l'Auzon dans la traversée urbaine de Mazan, compte tenu des enjeux humains et matériels, les travaux ont été particulièrement sévères (objectif hydraulique). L'intégralité du lit du cours d'eau a été débroussaillée, les arbres penchés abattus et les branches basses élaguées, ceci afin de favoriser les écoulements. De plus, tout le bois mort présent dans la rivière ou sur les berges a systématiquement été retiré afin de prévenir toute obstruction d'ouvrage en aval.

Toujours sur l'Auzon mais en amont de la ville, les travaux ont été beaucoup plus légers, pour conserver la richesse biologique du milieu (objectif écologique) mais

également pour freiner les écoulements, mobiliser les champs d'expansion des crues et ainsi limiter les inondations à l'aval (objectif hydraulique). Débroussaillage et élagage ont été proscrits et seuls les arbres les plus menaçants ont été abattus.

Les objectifs d'intervention ont donc varié selon les secteurs. Dans tous les cas, un soin tout particulier a été apporté aux abords des ouvrages et des voies de circulation (objectif paysager).

Les arbres abattus, qui restent la propriété des riverains, ont été débités et laissés à la disposition des propriétaires. Dans le cas où ces derniers n'ont pas souhaité le récupérer, le bois a été évacué.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Donnadieu (Domazan, 30), Frêne (Beaumes-de-Venise) et l'association de réinsertion ACARE (Carpentras). Ils ont été financés par le SIBSOMV (20%), le Conseil Général (20%), le Conseil Régional (30%) et l'Agence de l'Eau (30%).

Les travaux sur la commune en quelques chiffres :

- Linéaire de cours d'eau entretenu : 17,4 km (dont 8,1 km sur l'Auzon)
- Surface débroussaillée : 61 000 m²
- Arbres abattus : 153
- Bois mort retiré : 61 m³
- Sédiments retirés : 769 m³
- Bois non récupéré par les riverains et évacué : 60 tonnes



AMÉNAGEMENT

du quartier de la Ferraille

Un petit rappel des données. L'Etablissement Public Foncier est porteur d'une assise foncière qu'il essaie de conforter par l'acquisition d'espaces complémentaires. Des négociations sont toujours en cours.

Le cahier des charges, pour faire réaliser une étude d'aménagement a été élaboré par l'EPF, la CoVe et la Mairie et remis au Président de l'association des riverains. L'appel d'offres n'a cependant pas drainé suffisamment de candidats, aussi une nouvelle consultation a été lancée. L'aménagement du quartier de la Ferraille relève d'une opération de revitalisation du centre ville, de rééquilibrage démographique, la commune, depuis 30 ans se vidant de son centre au profit de la périphérie. A terme, le quartier doit retrouver une activité et des habitants, et en particulier partiellement des locataires de logements aidés. A ce titre, un courrier du Préfet en date du 7 février 2011 fait état des pénalités dues par la commune en l'absence de logements sociaux. Il rappelle qu'au titre de la Loi SRU, Mazan devrait disposer de 459 logements locatifs, soit un total de 20% des résidences principales existantes au 01/01/2010. Il n'en existe que 37. Les 422 manquants pour atteindre les quotas, généreraient une amende de 48 418 € ! Il devient urgent que les projets lancés, en partie à la Ferraille, à la Bruyssande et dans le bourg commencent à voir un début de réalisation, projets qui n'ont toujours pas eu le soutien d'un groupe d'élus du Conseil municipal.

SALLE POLYVALENTE

... calendrier

Les procédures administratives : dépôt, instruction et signature du permis s'inscrivent dans le calendrier prévisionnel. Les délais annoncés sont respectés.

C'est ainsi que la première pierre sera posée avant l'été, le gros œuvre achevé pour la fin de l'année avec la pose de la structure bois, les finitions réalisées pour l'été 2012. Une salle donc véritablement opérationnelle à l'horizon 2013.

A ce propos, un rappel. Les terrains propriété de la CAPL (Coopérative Agricole Provence Languedoc) ont été acquis auprès de cette dernière au prix où elle-même les avait payés, autour de 15 € le m². Ces prix ont fait l'objet d'une confirmation de la part de France Domaines, organisme public et voie de passage obligée pour les collectivités publiques lorsqu'elles achètent des biens. Pour une bonne information, il faut savoir que si l'achat avait porté sur des terrains déjà viabilisés, le prix du m² eût été plus proche des 100 € que des 15 €.



RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Du 1er au 24 avril, « l'énigme du poème de pâques » des commerçants. A l'approche de Pâques, les commerçants et les artisans mazanais membres de l'UNICAM, organisent un jeu gratuit tout public. Le principe : découvrir les indices proposés dans les commerces participants pour résoudre l'énigme et gagner de nombreux lots. Pour plus d'informations contactez Véronique Sausse, Parfums de Fleurs au 04 86 71 50 02.

Samedi 2 avril, Conférence sur les valeurs républicaines
15h salle de l'allée. Animé par Jacques Chartier et organisée par le Cercle républicain.

Samedi 2 avril, Conférence sur les Cisterciens. 18 h salle poste. Animée par Madame Chantal De Saint-Priest, professeuse des universités spécialisée dans le moyen âge, cette conférence est organisée par l'association Culture et patrimoine

Samedi 9 avril, Conférence sur « Les Cathares » 16h, salle de la poste Organisée par l'APCS

Dimanche 17 avril, Loto de prestige des commerçants
15h, COSEC. Les fonds récoltés permettront à l'association des commerçants et des artisans (UNICAM) d'organiser des animations tout au long de l'année. Tarifs : 6€ le carton ; 15€ les 3 cartons et ; 25€ les 5 cartons.

Gros lot : un voyage. Tirage tombola avec un ordinateur 17" à gagner et de nombreux lots de consolation !
Vente des tickets du 1^{er} au 17 avril dans les commerces mazanais.
Pour plus d'informations, contactez Richard Bagnol 04 90 69 87 64

Cérémonies commémoratives
Mercredi 26 avril, Journée nationale de la déportation
18h, place de la résistance
Vin d'honneur servi en mairie.

Dimanche 1er mai, Course de la solidarité de Mazan « Courons solidaires ! »
Place du 8 Mai, toute la journée.
Rendez-vous incontournable de Mazan, la Course du 1er Mai organisée à l'occasion de la Fête de la Solidarité, partira cette année de la Place du 8 Mai. Tous les bénéfices de la Course seront reversés aux associations humanitaires et sociales mazanaises. Trois circuits vous sont

proposés :
- 1 km ouvert aux enfants – Tarifs : 1 euros – départ : 9h
- 12 km, ouvert des cadets aux vétérans 4 - Tarifs : 8 euros - départ 9h45
- 5 km, ouvert des minimes aux vétérans 4 - Tarifs : 5 euros- départ 9h45
Les inscriptions se feront sur place, le jour de la course, à partir de 7h 30. Aucune inscription ne peut se faire par téléphone. Pour plus de renseignements contactez la Mairie au : 04 90 69 70 19. Organisée par l'association Ventoux mazan Evasion et la mairie de Mazan.

Mardi 3 mai, Visite guidée du village Vauclusiens, dans le cadre du calendrier «Soyez Touriste dans votre département»: RDV à 14h30 à l'Office de Tourisme de Mazan pour une visite gratuite du village. Inscription obligatoire 48h à l'avance à l'Office (04.90.69.74.27), et présentation du dépliant que vous pouvez retirer dans tous les Offices de Tourisme de votre département. Organisation : Office de Tourisme Email : info@mazantourisme.com

Samedi 7 et dimanche 8 mai, 21e Autocross. Organisé par l'association Ventoux Autocross, l'autocross se déroulera sur le circuit du Rouret. Pour plus de renseignements contactez le club au 04 90 67 17 54.

Samedi 7 mai, Conférence sur l'histoire du suffrage universel. 15h, salle de l'allée Animée par Guy Mondon cette conférence est organisée par le Cercle républicain.

Dimanche 8 mai, Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
Départ du cortège place du 8 mai à 10h45. Dépôt des gerbes devant le monument aux morts, place du 11 novembre. Vin d'honneur en mairie.

Samedi 14 mai, conférence sur « L'olivier source de vie »
16h salle de la poste. Cette conférence est proposée par l'APCS

Samedi 14 mai, La nuit européenne des musées
Ouverture du musée municipal Camille Pautet de 20h à minuit.
Conférence de Monsieur Pares suivie d'une visite commentée de l'Eglise en particulier sur l'histoire de la chapelle

Saint-Philomène et ses fresques par Monsieur Barruol.
RDV au musée 20h30.

Du 12 mai au 15 septembre, Marché du soir des producteurs
Les producteurs vous attendent tous les jeudis à partir de 17h30 jusqu'à 19h30 sur la place du 11 Novembre, avec des produits généreux et variés sortis directement de leur exploitation. Asperges, fraises, cerises, haricots verts, abricots, melons, miel, jus de fruits, confitures et bien d'autres gourmandises vous seront proposés au fil des saisons. Animations : Tous les 3^{es} jeudis du mois, un panier fraîcheur (assortiment de différents produits du marché) sera offert par tirage au sort. Le dernier jeudi du mois, une démonstration culinaire « Du potager à l'assiette » sera effectuée par des chefs membres des Disciples d'Escoffier et sera suivie d'une dégustation.

Samedi 28 mai Tournoi loisirs handball. Toute la journée, stades du cosec. Plus d'informations au 04 90 69 50 87

Samedi 28 mai, Démonstration Atousports. 21h cosec. Entrée libre

Dimanche 5 juin 2011, Fête l'art et de l'eau De 9h à 19h, Pont de Gondoin et place du 11 Novembre. Organisé par l'AUCAM et l'Office de Tourisme. Marché d'artisanat d'art, ateliers de fabrication de petits radeaux rigolos, course de bateaux, animations enfants et découverte du patrimoine de l'eau à Mazan. Restauration sur place. Renseignements au 04 90 69 74 27

Samedi 11 juin, Gala de Danse du Centre culturel
20h30 COSEC. Entrée libre

Dimanche 12 Juin, Vide grenier de la Cave Canteperdrix
7h à 19h, Cave de Canteperdrix
Entrée libre pour les visiteurs
150 emplacements de 5m x 4m (véhicule sur le stand) = 5 € Réservation obligatoire au 04 90 69 41 67. Produits du terroir. Tombola. Buvette, petite restauration et dégustation de vins sur place. Organisation : Cave de Canteperdrix
Email : p.bouche@cotes-du-ventoux.com



Samedi 11 et dimanche 12 juin, foot, Tournoi du Carri, stade du Cosec.

RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Samedi 18 juin, Anniversaire de l'appel 18 juin 1940
Place de la résistance à 10h45

Samedi 18 juin, Conférence sur la Laïcité par Sarah Clapaud et Jacques Chartier 15 h salle de l'allée
Organisée par le Cercle républicain.

Lundi 20 juin, Loto de l'amicale des retraités. Pour plus d'informations, contacter l'amicale des retraités au 04 90 69 78 03 ou au 04 90 69 67 46.



Mardi 21 juin, Fête de la musique
Programme détaillé prochainement sur la page facebook du Comité d'animations.

Mercredi 22 juin, Judo 17h, Salle des arts martiaux, COSEC

démonstration de fin d'année et remise des diplômes

Samedi 25 juin, Randonnée Gallo Romaine Départ Cave Canteperdrix. Inscription dès 6h30 jusqu'à 9h. 3 parcours : 40, 70 ou 100 km. Tarif : 4 euros pour les licenciés FFCT ; 6 euros plein tarif et gratuit pour les - 18 ans. Tout public. Plus d'informations, contacter Gérard Dejean au 06 89 19 83 98.

Dimanches 26 juin, 1ère visite en scène Mazan RDV 20h30 place du 8 Mai. Faites repentance ! La guide et les membres du collectif Arithmos vous entraîneront au gré des sept péchés capitaux pour une découverte hors du commun de ce village, possession de la famille de Sade jusqu'à la Révolution. Soyez attentif, vous apercevrez peut-être le divin Marquis...
Groupe limité à 70 personnes. Pour participer vous devez soit acheter vos billet à l'avance à l'Office du Tourisme soit réserver par téléphone auprès du service Culture et Patrimoine de la Cove au 04 90 67 69 21.
Tarif : 6 euros ; réduit 3 euros ; 1 euro pour les personnes handicapées ou au RSA (sur présentation de justificatif) et gratuit pour les - 10 ans, les journalistes et professionnels du guidage.

Mardi 28 juin, Spectacle de fin d'année école Maternelle
18h dans la cours de l'école



Dimanche 10 avril 2011, Mazan Eco Bio Nature, à partir de 8h, dans tout le village.

Le Comité d'animations et la Mairie de Mazan ont le plaisir de vous présenter la première rendez-vous mazanais sur les thèmes actuels et incontournables du bio, du développement durable et de l'écologie au quotidien. « **Mazan Eco Bio Nature** » vous invite le 10 avril à une rencontre avec les différents acteurs régionaux qui oeuvrent pour la reconnaissance et l'application de solutions durables et respectueuses de l'environnement. Au travers de stands et d'animations, associations, entreprises, collectivités, services publics, artisans, producteurs locaux et régionaux vous feront la démonstration de leurs engagements, en vous faisant découvrir des démarches alternatives et des technologies innovantes, dans les domaines de l'art de vivre, de la gastronomie, de la santé et du bien-être, de la construction, de l'écologie, de l'environnement, et du tourisme vert. De nombreuses animations sont programmées pour un public familial :

expositions, conférences, débats pour les adultes, jeux de bois, accrobranche, poneys, ferme éducative pour les enfants. Et cette journée se prolongera via le site www.mazan-ecobionature.fr, qui présente les exposants et leurs démarches, tout au long de l'année et jusqu' à la prochaine édition !



Samedi 25 et Dimanche 26 juin, 25 ans du comité de jumelage Mazan/Moudon

160 Suisses sont attendus au village pour célébrer le 25e anniversaire du comité de jumelage Mazan/Moudon. Si vous voulez vous proposer comme famille d'accueil, contactez Annie Caizergue au 04 90 69 81 79.

Samedi 25 juin

12h : réception des Moudonois (amis suisses) par leur famille d'accueil, jardin de la Mairie.

17h : Rendez-vous place du 8 mai, pour le départ de la grande parade des associations mazanaises.



17h30 : Cérémonie officielle du 25^e anniversaire, dans le jardin de la Mairie.

Discours, échanges de cadeaux, hymnes nationaux et « La Sérénade » interprétée par les « Petits enfants du carri ». Un apéritif d'honneur sera offert par la mairie et le comité de jumelage.

20h30 : Repas de Gala, dans les chais de la Cave Canteperdrix.

Animations : André Chiron
Participation de la Confrérie des côtes du Ventoux pour un chapitre exceptionnel.

Menu : 30 euros/personne

Dimanche 26 juin

12h30 : Brunch amical dans les chais de la Cave Canteperdrix

Tarif : 16 Euros/personne

Le Comité de jumelage tiendra des permanences en mairie (salle de Moudon) les 9, 16, 23 et 30 avril de 10h à 12h pour les inscriptions au Repas de Gala et au Brunch amical.

Pour plus de renseignements contactez Raymonde Conil, Présidente du Comité de Jumelage au : 04 90 69 73 16

Naissances

Décembre 2010

Pisani Alyzée
Ares Le Borgne Lola
Etienne Clarence
Xiong Naomy
El Kasmi Inès
Roca Naya
Abdourahamane Mael

Janvier

Thomad Lison
Chaumard Lilian
Roman Enzo

Mariages

Décembre 2010

Conil Claude et Dutheil Caroline

Janvier

Blitgen Stéphane et Berthoud Audrey

Décès

Décembre 2010

Bonnici Jean-Claude

Janvier

Soumille Germaine épouse Augier
Caboni Jean
Favas Dominique
Didier Lucienne veuve Blouvac

Février

Santonja Vincente veuve Escudero
Bibal Léon
Morel Jeanne veuve Picard
Aptel Louis

Mars

Navech Thérèse épouse Mazaudier

Médecins de garde

Docteur Abdourahamane

Tél : 04 90 29 67 78

Docteur Brenguier

Tél : 04 90 69 88 67

Docteur Caut-Poitout

Tél : 04 90 69 63 15

Docteur Coste

Tél : 04 90 69 77 68

Docteur Guerin

Tél : 04 90 69 78 80

Avril

Samedi 2 et dimanche 3 :

Docteur Guerin

Samedi 9 et dimanche 10 :

Docteur Coste

Samedi 16 et dimanche 17 :

Docteur Brenguier

Samedi 23 et dimanche 24 :

Docteur Caut-Poitout

Lundi 25 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 30 :

Docteur Brenguier

Mai

Dimanche 1^{er}

Docteur Brenguier

Samedi 7 et dimanche 8 :

Docteur Abdourahamane

Samedi 14 et dimanche 15 :

Docteur Coste

Samedi 21 et dimanche 22 :

Docteur Caut-Poitout

Samedi 28 et dimanche 29 :

Docteur Brenguier

Juin

Jeudi 2 :

Docteur Brenguier

Samedi 4 et dimanche 5 :

Docteur Abdourahamane

Samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 :

Docteur Guerin

Samedi 18 et dimanche 19 :

Docteur Coste

Samedi 25 et dimanche 26 :

Docteur Guerin

Permanences

En Mairie

Architecte conseil

2^e jeudi du mois l'après midi 4^e jeudi du mois le matin.

Sur RDV au service urbanisme de la mairie

04 90 69 47 87.

Habitat et Développement

(opération façade) Les jeudis 14 avril, 12 mai et 9 juin de 14h à 17h

Au local social de la Condamine

Conseil en formalités administratives, CCAS
424, chemin des écoliers.

Tous les matins 04 90 69 52 55.

Assistante sociale

Le jeudi sur RDV au Centre Médico social

04 90 63 95 00.

Consultation des nourrissons

Sur RDV au Centre Médico social 04 90 63 95 00.

Conciliateur de Justice

Sur RDV au 04 90 69 70 19.

Association de Médiation et d'Aides aux Victimes

2^e vendredi du mois sur RDV au 04 90 86 15 30.

Permanences des élus

Sur rendez-vous au 04 90 69 70 19

Aimé Navello - Maire de Mazan

Claude Lautier - Finances et développement économique

Alain Rimbert - Sécurité, police stationnement, foires, marchés occupation du domaine public, commerce et artisanat

Roselyne Sultana - Affaires scolaires, culture

Gérard Megel - Urbanisme et environnement. Mercredi matin

Alain Pichot - Travaux en bâtiments, voiries, affaires agricoles. Mercredi matin

Yvette Long - Affaires sociales, tourisme, mise en valeur du terroir.

Marie-françoise Bernard - Jeunesse et sport
Jeudi matin

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Samu : 15

Police secours : 17

Police Municipale :

04 90 69 77 28

Commissariat Carpentras :

04 90 67 62 00

Gendarmerie de Carpentras :

04 90 63 09 00

Urgences Hôpital Carpentras :

04 32 85 90 00

Pôle Santé : 04 32 85 88 88

Maternité Carpentras :

04 32 85 88 88

Synergia polyclinique :

04 32 85 85 85

Centre Anti-Poison :

04 91 75 25 25

Centre Grands Brulés :

04 91 94 16 69

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public des services municipaux

Police Rurale

04 90 69 77 28

Administratifs

Accueil / Etat civil / Elections

Du lundi au vendredi de

8h30 à 12h - 13h à 17h - 04 90 69 70 19

mairie-mazan@wanadoo.fr

Site : www.mazan.fr

Direction générale des services :

04 90 69 70 19

Cabinet du Maire : 04 90 69 70 19

Urbanisme : 04 90 69 47 87

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Communication : 04 90 69 70 19

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Affaires scolaires / Ressources

humaines : 04 90 69 47 86

Lundi et mercredi de 9h à 12h

Comptabilité / Marchés publics :

04 90 69 47 86

Services techniques : 04 90 69 80 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à

12h - 14h à 17h (sauf vendredi 16h)

Pôle social : 04 90 69 52 55

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h -

13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous les mardis après-midi

de 13h30 à 17h

Espace jeunes : 04 90 29 52 27

Du lundi au vendredi 14h à 19h

Bibliothèque municipale : 04 90 69 82 76

Lundi et mercredi de 15h à 18h

Samedi de 10 à 12h

Office de tourisme : 04 90 69 74 27

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h - 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h - 14h à 18h

Unicam



Les artisans et les commerçants membres de l'UNICAM
vous offrent la compétence, les meilleurs prix et la proximité !



... devient @optique-mazan

*Le prix d'internet
le service en plus*

Thierry CAUT - Opticien

Optométrie Topographie Contactologie

274, avenue de l'Europe

Tél : 06 90 69 69 46

Fax : 04 90 69 86 75

Mail : mazan.optique@cegetel.net

P

**Cerise et
Groupama
toujours là
pour vous**



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Tél. : 04 90 69 75 29
Fax. : 04 90 69 66 49

ASSURANCES - EPARGNE - BANQUE



Votre pizza à emporter

Commande au
04 90 69 65 09

Ouvert 6 jours/7
le soir de 18h à 21h30

249, avenue de l'Europe

Fermé le lundi

Chers amis artisans, commerçants, agriculteurs et entrepreneurs, tout comme nos nouveaux Mazanais, vous pouvez être présents sur cette page, il suffit pour cela d'adhérer à l'UNICAM, et son une équipe dynamique qui oeuvre pour le développement économique de notre village, deuxième puissance économique de la COve.

Votre esprit d'entreprise et votre compétence seront appréciés et mis en exergue au sein de notre association. Nous vous attendons. Rejoignez-nous avec tous vos amis pour notre Loto le 17 mars à 15h au Cosec.

N'oubliez pas que pendant la période pascale, vous pouvez gagner un ordinateur portable.

Venez jouer à notre jeu gratuit de l'énigme du poème de Pâques. A bientôt.

L'équipe de l'UNICAM

2011
PREMIÈRE ÉDITION



Mazan
Eco Bio
Nature

CHANGÉONS NOS
COMPORTEMENTS

DIMANCHE
10 AVRIL

Mazan
Eco Bio
Nature

Mazan
terroir du géant

07 86 78 52 28

MAZAN.ECOBIONATURE@GMAIL.COM

WWW.MAZAN-ECOBIONATURE.FR

